



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/12

Reçu en Préfecture le : 05/04/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 avril 2012
D - 2012/128

Aujourd'hui 2 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Hugues MARTIN - Adjoint au Maire

Etaient Présents :

Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Nathalie DELATTRE (présente à partir de 16h50), Mr Michel DUCHENE (présent à partir de 16h50)

Excusés :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Sylvie CAZES

Immeuble 14 place Saint Martial. Avenant n°1 au contrat de prêt à usage entre la Ville de Bordeaux et l'association 'Notre Dame des Barrails'. Décision. Autorisation.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

« Notre Dame des Barrails » est une association qui gère « la Maison de Marie » et qui a pour objectif d'aider les personnes en grande difficulté par l'approche, l'écoute, ainsi qu'une aide administrative et sociale.

Afin de mener à bien cette action et d'accompagner au plus près cette population, vous avez décidé, par délibération en date du 24 septembre 2007, de mettre à disposition de l'association l'ancien presbytère situé 14 place Saint Martial pour en faire une maison d'accueil et d'aide des personnes en grande précarité, fonctionnant de jour comme de nuit.

Compte tenu des lourds investissements réalisés par l'association dans la réhabilitation et le fonctionnement de ce lieu dans le cadre de ses missions, la Ville de Bordeaux a décidé de modifier les conditions du contrat de prêt en assurant la prise en charge de l'ensemble des impôts locaux liés à l'occupation de cet immeuble. Un avenant au contrat de prêt à usage a donc été élaboré en ce sens.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider la remise gracieuse de la somme de 2 115 € correspondant au montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les années 2009, 2010 et 2011.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de prêt à usage en date du 27 octobre 2007.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN

IMMEUBLE 14 PLACE SAINT MARTIAL

**Avenant n°1 au Contrat de prêt à usage entre la Ville de Bordeaux
et
L'Association "NOTRE DAME DES BARRAILS"**

LES SOUSSIGNES,

Monsieur Hugues MARTIN, agissant en sa qualité d'Adjoint au Maire de la Ville de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal de ladite Ville en date dureçue à la Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée « le Prêteur »

d'une

part,

ET,

Madame Béatrice LE GRIX DE LA SALLE, Présidente de l'association "NOTRE DAME DES BARRAILS", habilitée aux fins des présentes par une délibération prise par le Conseil d'Administration en date du 23 juin 2011 dont le siège social est fixé 1 lieu-dit les Barrails – 33 350 RUCH

Ci-après dénommée « le Commodataire »

d'autre

part,

EXPOSE

« Notre Dame des Barrails » est une association qui a pour objectif d'aider les personnes en grande difficulté par l'approche, l'écoute, l'aide aux plans administratifs, sociaux et autres. Aussi et afin de mener à bien cette action et accompagner au plus près cette population, la Ville de Bordeaux a mis à disposition l'ancien presbytère situé 14 place Saint Martial par contrat de prêt à usage en date du 27 octobre 2007.

Compte tenu des lourds investissements réalisés par l'association dans la réhabilitation et le fonctionnement de ce lieu dans le cadre de ses missions, la Ville de Bordeaux a décidé de modifier les conditions du contrat du prêt en prenant en charge l'ensemble des impôts locatifs liés à l'occupation de cet immeuble. Tel est l'objet des présentes.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

ARTICLE 1^{er} : Charges et Conditions du prêt

L'alinéa 6 de l'article 5 du contrat de prêt à usage en date du 27 octobre 2007 est modifié comme suit :

« La Ville de Bordeaux acquittera tout impôt, taxe et contribution de toute nature que la loi met à la charge des occupants ».

ARTICLE 2 : Autres Modifications

Les autres dispositions du contrat de prêt à usage du 27 octobre 2007 ne sont pas modifiées et restent en vigueur.

ARTICLE 3 : Election de Domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile à savoir :

- Monsieur Hugues MARTIN, ès-qualités, en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland, 33077 Bordeaux cedex
- Madame Béatrice LE GRIX DE LA SALLE, ès-qualités, au siège social de l'association sus-indiqué

Fait à Bordeaux, en triple exemplaire, le

Pour la Ville de Bordeaux

L'Adjoint au Maire
Hugues MARTIN

Pour l'Association

« Notre Dame des Barrails »
La Présidente
Béatrice LE GRIX DE LA SALLE